



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 110071

Texte de la question

M. Alain Marty attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur l'obligation faite aux médecins libéraux de signaler leur absence. Cette mesure est vécue comme vexatoire et contraignante par une partie des professionnels de santé. C'est pourquoi il aimerait savoir si le Gouvernement compte revenir sur ce principe qui, en l'état actuel, n'inciterait pas les jeunes médecins à s'installer.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marty](#)

Circonscription : Moselle (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110071

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 2011, page 5687

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)